

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2016

---

STATUT DE PARIS ET AMÉNAGEMENT MÉTROPOLITAIN - (N° 4212)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL60

présenté par

M. Mennucci, rapporteur et M. Le Bouillonec, rapporteur

-----

### ARTICLE 14

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« au »,

les mots :

« à la deuxième phrase du ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.